



NEWSLETTER N°1 - DECEMBRE 2011

Chers licenciés, chers arbitres de Franche-Comté,

C'est avec plein d'entrain que nous vous envoyons cette première newsletter des arbitres de Franche-Comté !

Elle a été créée pour former un lien entre les arbitres de notre région, anciens, nouveaux et futurs, confirmés ou néophytes. Elle a pour but de transmettre les informations importantes, vous tenir informés de ce qui se passe sur la « planète arbitrage » chez nous et en France, de partager avec vous nos réflexions sur l'arbitrage, et vous donner l'envie d'avancer ensemble !

I. Composition de la Commission Régionale d'Arbitrage (CRA) de Franche-Comté :

Son président (depuis 2000) : Jean-Claude Brocard (département: 25), arbitre depuis 1994, niveau inter-régional.

Ses membres sont 4 arbitres de niveau inter-régional :

Chantal PELTIER (département 39, arbitre depuis 1994),

Joël MIGNOT (département 70, arbitre depuis 1987),

Jean-Marie MENETRE (département 70, arbitre depuis 1987)

Denis MONNIN (département 25, arbitre depuis 1990 et évaluateur des arbitres nationaux).

Contact CRA: Jean-Claude Brocard (06 62 70 16 95, cra.jcbrocard@orange.fr)

Contact Ligue: Philippe LANG (philippelang@orange.fr)

II. Arbitrage des épreuves de notre région :

En 2010, la FFTRI a compté 773 licenciés en Franche-Comté, et 36 épreuves de triathlon/duathlon se sont tenues dans notre région réparties sur 13 week-ends d'organisation. Par journée d'organisation, au minimum 6 arbitres sont présents (10 pour les épreuves LD) mais hélas notre ligue ne comporte à ce jour que 13 arbitres en activité.

Le calendrier prévisionnel 2012 prévoit 12 journées de triathlon/duathlon pour 38 épreuves au total !

NB : Pour palier aux frais de déplacements, un défraiement est versé pour chaque journée d'arbitrage.

III. « Mais que fait l'arbitre ??? »

Rôle de l'arbitre défini par la commission nationale d'arbitrage (CNA) :

« L'arbitre des épreuves agréées par la F.F.TRI. fait partie intégrante de toute pratique sportive. Il est, quelque soit le niveau de l'épreuve, dans un premier temps dans un rôle éducatif, afin d'accompagner pédagogiquement le participant, avant d'être éventuellement répressif. Garant du respect des règles de course, il est, en tant qu'arbitre principal, conseiller auprès de l'organisation sur le terrain le jour de l'épreuve et, le cas échéant, représentant de la FFTRI.

Garant des règles de course : Par une formation actualisée à chaque début de saison, les arbitres de la FFTRI sont en mesure de connaître en détail les règles de course en vigueur, saison après saison, quel que soit le type d'épreuve (triathlon, duathlon, aquathlon, bike & run, raid, etc...), son niveau (loisirs, compétition, élite...), et ses modalités spécifiques (individuels, par équipe, en relais...)

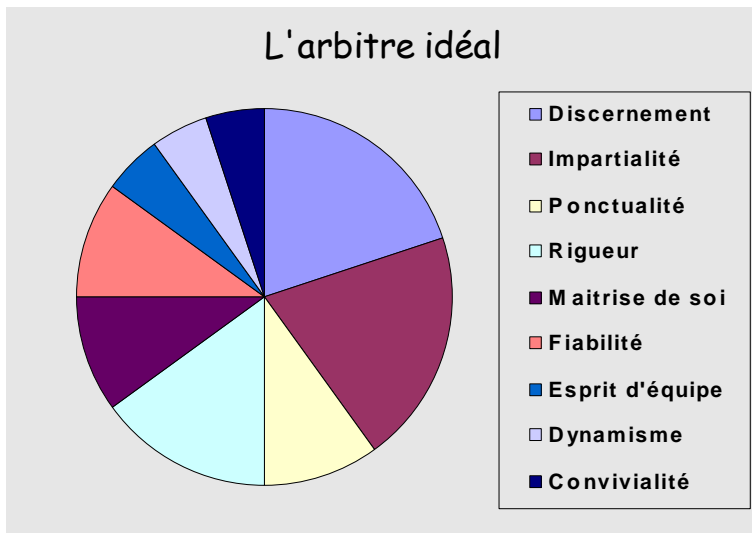
Conseiller auprès des organisations : Par leur expérience et leurs compétences développées au

Arbitres en Franche-Comté

fil des épreuves et des saisons, par leur agrément accordé par la Commission Régionale d'Arbitrage (CRA) ou la Commission Nationale d'Arbitrage (CNA), ils peuvent apporter aide et conseils auprès des membres de l'organisation, que se soient dans le dispositif ou dans les actions entreprises par les bénévoles.

Représentant de la F.F. TRI. : En cas d'absence d'élu fédéral, l'arbitre principal d'une épreuve peut être amené à assumer un rôle en relations publiques auprès des autorités locales ou des médias tout en respectant un devoir de réserve. »

IV. Qualités recherchées chez un arbitre et valorisation :



L'arbitrage, domaine de développement personnel et d'apprentissage :

La pratique de l'arbitrage, c'est d'abord (niveau I)...

- ✓ Faire partie de la « famille arbitrage » de sa ligue et créer de nouveaux liens
- ✓ Aborder le triathlon et sa pratique sous un nouveau jour, participer à l'épreuve autrement qu'en qualité d'athlète, spectateur ou organisateur.
- ✓ Apprendre à s'intégrer et à travailler en équipe, avec d'autres arbitres de tous âges et de tous horizons

La pratique de l'arbitrage, c'est ensuite (niveau II)...

- ✓ Apprendre à prendre la parole en public
- ✓ Manager une équipe sur le terrain (organisation du groupe, répartition des tâches, gestion du temps et de l'espace)
- ✓ Apprendre à se remettre en question, à écouter les autres, à accepter la critique et les conseils

La pratique de l'arbitrage, c'est aussi (niveau III et international)...

- ✓ Intégrer un pool dit « de haut niveau »
- ✓ Voyager : en France ou à l'étranger
- ✓ Partager la convivialité du groupe le temps d'un week-end
- ✓ Interagir avec l'élite française, européenne ou mondiale du triathlon et du duathlon

- ✓ S'enrichir de la diversité humaine des intervenants rencontrés, apprendre des autres, interagir
- ✓ Avoir confiance en soi et gagner en assurance
- ✓ Analyser avec discernement des situations sur le terrain et agir avec rigueur
- ✓ Prendre des décisions et des initiatives justes
- ✓ Être le garant de l'équité sportive
- ✓ Apprendre à gérer les conflits humains (entre athlètes, entre athlète et arbitre...)

- ✓ Aller « voir ailleurs ce qui se passe » / Faire de nouvelles rencontres dans les ligues voisines (Organisations différentes, arbitres d'autres ligues)
- ✓ Pour les athlètes pratiquants, arbitrer des formats de courses autres que ceux courus habituellement (ex : arbitrer des épreuves longues distances pour un triathlète de format sprint)

- ✓ Pratiquer d'autres langues vivantes
- ✓ Composer avec différentes instances : élus fédéraux, membres des différentes commissions nationales (grandes épreuves, réglementation, discipline, technique...)

✓ Participer à l'évolution de la réglementation fédérale chaque année

V. Formations 2012 :



Pour la saison 2012 la **formation des nouveaux arbitres régionaux** et le recyclage des arbitres déjà en activité aura lieu en une seule session commune: **le samedi 21 janvier 2012**, au Centre International de Séjour de Besançon.

La formation de niveau II (nouveaux arbitres inter-régionaux, recyclage des arbitres inter-régionaux déjà en activité et arbitrage principal) aura lieu sur une journée **à Chaumont en mars 2012 (ou LYON)** (déplacement des arbitres bisontins en co-voiturage, frais intégralement pris en charge par la CRA (déplacement et déjeuner). Cette formation est accessible dès la 3^e année d'arbitrage. C'est l'occasion de rencontrer tous les arbitres principaux du Grand Est, certains membres de la CNA et certains arbitres nationaux et d'échanger !

Voici les différents niveaux d'arbitrage en France pour la saison 2012, consultable sur le lien suivant :

<http://www.fftri.com/devenir-arbitre>

	Niveau I Arbitre régional	Niveau II Arbitre inter régional	Niveau III Arbitre national	
Fonctions possibles	Assesseur sur épreuves régionales	Assesseur sur épreuves régionales et nationales Principal sur épreuves régionales Formateur au niveau I	Assesseur et principal sur épreuves régionales et nationales Formateur au niveau I, II et III	
Responsable de formation	CRA	CNA	CNA	
Conditions d'entrée en formation	Etre licencié F.F.TRI. Avoir 15 ans dans l'année	Etre licencié F.F.TRI. Etre arbitre régional confirmé	Etre licencié F.F.TRI. Etre arbitre inter régional confirmé	
Pré requis	NON	NON	Présentation d'un dossier (expériences, motivations, avis du président de CRA)	
Validation	Avoir suivi la totalité de la formation (théorique et pratique). Validation par la CRA	Avoir suivi la totalité de la formation. Validation par la CRA en fin de saison	A l'issue de la 2 ^{ème} année, après accord de la CNA, soutenance orale d'un mémoire ou bien présentation orale d'un bilan d'arbitrage de stagiaire national	
Modalités d'organisation de la formation	Formation théorique. Formation pratique (1er arbitrage en binôme + rapport arbitrage). Au moins 3 à 4 arbitrages	Formation théorique Formation pratique : Effectuer au moins 1 arbitrage en tant que principal sur épreuves régionales « compétition » (tutorat conseillé) Validation par la CRA du niveau d'arbitre inter régional en fin de saison.	1 ^{ère} année (stagiaire national) renouvelable Année probatoire Journée de formation continue des arbitres Nationaux. Effectuer au moins 3 arbitrages en tant qu'assesseur sur épreuve nationale	2 ^{ème} année (stagiaire national) renouvelable Journée de formation continue des arbitres Nationaux. Effectuer au moins 3 arbitrages dont au moins 1 en tant que principal sur épreuve nationale
Validité du niveau	Bilan écrit d'activité annuelle Recyclage niveau I 3 arbitrages mini/an Arbitrage épreuves nationales jusqu'à 65 ans après deux ans d'activité minimum et sous réserve que l'épreuve nationale se déroule sur le territoire de la ligue d'appartenance de l'arbitre ou ligues limitrophes	Bilan écrit d'activité annuelle Recyclage niveau I et II Arbitrage épreuves nationales jusqu'à 65 ans et sous réserve que l'épreuve nationale se déroule sur le territoire de la ligue d'appartenance de l'arbitre ou ligues limitrophes	Bilan écrit d'activité annuelle incluant le rôle de formateur. Recyclage niveau I, II, et III (II et III étant obligatoires) 3 arbitrages sur épreuves nationales mini/an Arbitrage épreuves nationales jusqu'à 60 ans	

NB : un nouvel arbitre motivé et performant peut donc atteindre le niveau stagiaire national dès sa 4^e année.



N'hésitez pas à contacter notre CRA pour avoir d'avantage d'informations !

Venez nombreux à la journée de formation du 21 janvier 2012 !

Tentez l'aventure arbitrage et faites vous votre propre idée sur une saison, cela ne vous engage qu'à peu de choses (1 saison = 1 journée de formation + 3 épreuves arbitrées au minimum dans l'année concernée)

A DIFFUSER LARGEMENT SVP !